

**XIV^e Journées de l'ANACT
en partenariat avec
la Fédération française des professionnels de la conservation-restauration**

**Appel à communication
Archéologues et conservateurs-restaurateurs: pour un tandem réussi**

Dans le prolongement d'une collaboration engagée depuis quelques années déjà, l'Association nationale pour l'archéologie de collectivité territoriale (ANACT) s'associe à la Fédération française des professionnels de la conservation-restauration (FFCR) pour proposer des Rencontres consacrées à la conservation-restauration en archéologie à Bordeaux les 13 et 14 octobre 2022, à l'invitation du service archéologique de Bordeaux Métropole.

Dans la perspective d'une meilleure collaboration entre archéologues et conservateurs-restaurateurs, la thématique sera déclinée selon différents axes, permettant de mettre en valeur des avancées, des réalisations, des modes d'organisation innovants, mais aussi de réfléchir collectivement aux freins et aux difficultés rencontrés. Outre les retours d'expérience, ces journées professionnelles seront surtout l'occasion de questionner nos pratiques et le cadre administratif dans lequel elles s'insèrent. Elles visent donc à brosser un état des lieux objectif de la conservation-restauration en archéologie, tout au long d'une chaîne opératoire qui débute bien avant l'opération de terrain et qui s'achève bien au-delà de la remise du rapport.

Axe 1 – Une démarche de conservation tout au long de la chaîne opératoire:

- avant la fouille, dès la prescription et la préparation de l'opération : on pourra aborder le contenu des cahiers des charges et leur niveau de détail selon les régions, ainsi que les précautions prises par les opérateurs : postes en interne, marchés à bon de commande, liens privilégiés avec un laboratoire, etc. ;
- pendant l'opération de terrain : expériences de collaboration archéologues-conservateurs- restaurateurs dès la fouille ;
- la « mise en état pour étude » : exemples de travaux de conservation-restauration effectués dans le cadre d'une étude de mobilier, en lien avec le spécialiste ;
- la valorisation : expositions, valorisation muséale ;
- le cas des mobiliers et collections issus de fouilles anciennes ;
- une collaboration axée sur la conservation préventive et plus généralement à long terme.

Axe 2 – Découvertes exceptionnelles versus les traitements du quotidien:

- les découvertes exceptionnelles génèrent-elles toujours des opérations exemplaires en matière de prise en charge de la conservation-restauration ? Comment optimiser ces réalisations ?
- les traitements d'objets moins spectaculaires, néanmoins scientifiquement intéressants : quelles pratiques pour le « tout-venant » ?
- le mobilier issu des diagnostics : un angle mort de la législation ? Quel traitement pour ces BAM ?
- quand la conservation-restauration fait avancer la science archéologique.

Axe 3 – Améliorer les pratiques pour une démarche de conservation intégrée à la chaîne opératoire:

- formation des archéologues à la conservation / formation des conservateurs-restaurateurs à l'archéologie ;
- sécurité juridique dans la prise en charge des coûts par les acteurs publics : problématiques liées à la propriété du mobilier, au partage archéo/musées... ;
- mieux définir les pratiques et les domaines de compétence : intérêt et limites de la « mise en état pour étude » ;
- gérer les délais et « les passages de témoin » entre différents acteurs en maintenant une démarche de conservation cohérente.



Vous avez une expérience ou une réflexion à transmettre sur l'une de ces thématiques, merci de nous envoyer un résumé de 10 lignes de votre communication, par courriel à l'adresse suivante : anact.archeologie@gmail.com, avant le 7 juin 2022.

